



Le TransParent

Feuille d'information aux parents

TransParent fournit divers renseignements très importants (dates, congés, réunions, etc.) qui ne seront pas répétés au cours du mois. Bonne lecture!

Dates importantes en **JANVIER 2021**

Lundi	11	Retour des élèves en classe
Mardi	19	Conseil d'établissement - ANNULÉ
Lundi	25	Journée pédagogique (100 ^e journée du calendrier scolaire)

JANVIER 2021						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25*	26	27	28	29	30
31						18

COVID – NOUVELLES MESURES SANITAIRES

Selon les plus récentes mesures sanitaires annoncées par le premier ministre François Legault, voici ce qui concerne les élèves des écoles primaires, et ce, dès le retour en classe comme prévu, ce lundi 11 janvier 2021.

Niveau	Port du couvre-visage personnel (masque en tissu)
Préscolaire	Le port du couvre-visage ne vise pas les élèves du préscolaire.
1^{re} à 4^e années	Obligatoire dans les corridors et aires communes.
5^e et 6^e années Incluant les élèves du 3 ^e cycle des classes spéciales mixtes	Obligatoire partout.



Nous tenons à vous rappeler l'importance que votre enfant soit quotidiennement en possession d'au moins deux (2) couvre-visages, surtout pour les élèves de 5^e et 6^e années. Avec une utilisation aussi prolongée des couvre-visages (masques en tissu), assurez-vous qu'ils soient régulièrement lavés. Bien savonnés, rincés sous l'eau chaude du robinet et séchés à l'air libre et ils seront prêts dès le lendemain !

IMPORTANT Nous vous prions de prendre connaissance du document au lien suivant « [L'ABC du port du masque à l'école](#) » émis par le Gouvernement du Québec. Vous y trouverez d'importantes informations quant aux principaux éléments à connaître, ainsi que des consignes de manipulation du masque à pratiquer avec votre enfant.

PERIODE DE RÉINSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Pour la réinscription des **élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI** : le parent sera invité à compléter la demande de réinscription en ligne au début du mois de février 2021. Dès la fin janvier, le parent inscrit au Portail Parents (Mozaïk) sera informé par courriel, de la mise en ligne du formulaire de réinscription. Sur demande seulement, un formulaire imprimé pourrait aussi être utilisé.

Pour qui ?

- Les enfants de niveau préscolaire*
- Les élèves de niveau primaire qui ne fréquentent pas une école du CSSMI

*Admissibilité

Pour être admissible à l'éducation préscolaire pour la prochaine année scolaire 2021-2022, l'enfant doit avoir atteint l'âge de **5 ans au 30 septembre 2021**.

Période d'admission

La période d'admission officielle pour les **nouveaux élèves** se tiendra du lundi 25 janvier au vendredi 5 février 2021. Les parents devront compléter un formulaire qui sera déposé en ligne sur le site du CSSMI dès le 25 janvier 2021.

En plus de compléter cette demande d'admission, les parents pourront également :

- Effectuer une demande de choix d'école ;
- Inscrire leur(s) enfant(s) à un projet particulier de formation au primaire (PEI, alternatif, musical) ;
- Signifier leur intention d'inscrire leur(s) enfant(s) au service de garde.

Documents

Après avoir procédé à l'inscription en ligne, les parents ou les tuteurs seront invités à se rendre à l'école (détails à venir) afin de présenter les documents nécessaires pour compléter le dossier scolaire.

1) L'une des preuves de naissance parmi les suivantes :

- Certificat de naissance «grand format» émis par le Directeur de l'état civil (document original)
- Certificat d'adoption pour les enfants adoptés au Québec
- Certificat de naissance et de baptême pour les élèves nés au Canada, sauf au Québec
- Certificat de citoyenneté canadienne
- Carte de résident permanent

2) Deux (2) preuves de résidence (une de chacune des catégories)

Catégorie 1 (un seul des documents parmi les suivants) :

- Acte d'achat notarié de la propriété résidentielle indiquant le nom du propriétaire
- Preuve d'assurance habitation
- Bail ou lettre de confirmation de renouvellement de bail du propriétaire
- Compte de taxe scolaire ou municipale
- Déclaration assermentée du titulaire de l'autorité parentale attestant que l'élève demeure bien à l'adresse indiquée, si aucun autre document n'est disponible

Catégorie 2 (un seul des documents parmi les suivants) :

- Permis de conduire au Québec
- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité, de gaz ou de câblodistribution
- Relevé de compte bancaire au Québec ou relevé de carte de crédit ou toute autre correspondance provenant d'une institution financière
- Avis de cotisation de Revenu Québec
- Relevé d'emploi (relevé 1) ou relevé d'assurance-emploi ou lettre de l'employeur
- Relevé de prestation de gouvernement ou tout autre document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental
- Certificat, police ou relevé d'assurance (autre que l'assurance habitation)
- Relevé de compteur d'eau

IMPORTANT – Les combinaisons des documents suivants ne sont pas acceptées :

- Bail et permis de conduire
- Déclaration assermentée et permis de conduire

SÉANCE D'INFORMATION DU PROGRAMME MUSICAL DE L'ÉCOLE ALPHA



La séance s'adresse aux **parents des élèves de 2^e année** qui désirent inscrire leur enfant au programme musical à partir de la 3^e année en 2021-2022.

En raison du contexte actuel de la pandémie, il est impossible de tenir la rencontre d'information avec les parents en présentiel. En lieu et place, il sera donc obligatoire, pour les parents intéressés, de visionner une vidéo de présentation du programme qui sera disponible sur le site Web de l'école au alpha.cssmi.qc.ca, et ce,

Du 25 janvier au 3 février 2021 uniquement

Au cours du visionnement de la vidéo, vous aurez de l'information sur la façon d'attester officiellement avoir regardé la vidéo afin de bien connaître la nature du programme. Il s'agit pour nous d'une « confirmation de présence ». Il est donc important de regarder la vidéo en entier.

Vous pourrez par la suite remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site Web de l'école. Ce formulaire doit être reçu **au plus tard le 5 février 2021**.

Important : Le formulaire d'inscription de l'enfant sera valide uniquement si vous avez rempli le document confirmant que vous avez bien regardé la vidéo de présentation du programme.

ÉPREUVES MINISTÉRIELLES – ANNULATION

Dans notre dernière édition spéciale du TransParent parue avant le congé des fêtes, nous vous avons fait part des dates des épreuves ministérielles prévues pour les élèves des 2^e et 3^e cycles. En lien avec le nouveau reconfinement, le ministère de l'Éducation a annoncé l'annulation de ces épreuves ministérielles.

JANVIER 2021			
Cycle	Matière	Dates	Provenance
3 ^e cycle	Français – Lecture	14 janvier 2021 (AM)	Ministère
	Français – Écriture	14 janvier 2021 (PM)	
	Mathématique	19 janvier 2021	

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La séance du Conseil d'établissement du mardi 19 janvier 2021 est annulée. La rencontre suivante est prévue le mardi 9 février 2021 à 19 h et tous les parents sont bienvenus de se joindre virtuellement à la rencontre et même de proposer votre sujet au point « Parole au public ».

TEMPÊTE – FERMETURE D'ÉCOLE

Comment savoir si un établissement est ouvert ou fermé?

Par la nature des services offerts, le CSSMI entend privilégier l'ouverture de ses établissements. Toutefois, certaines situations imprévues, comme une météo peu clémente ou une panne d'électricité, peuvent forcer le CSSMI à fermer ses écoles, services de garde, centres de formation et son centre administratif. Cette décision est habituellement prise tôt le matin même. Au CSSMI, la principale source d'information est le site Internet www.cssmi.qc.ca. Toutefois, **le Centre de services scolaire vous invite à télécharger son application mobile CSSMI qui a été conçue principalement pour transmettre rapidement des alertes en situation d'urgence.**



Cinq façons de savoir si un avis de fermeture est émis :

1. La page d'accueil du site web du CSSMI au www.cssmi.qc.ca
2. L'application mobile CSSMI (disponible gratuitement via *App Store* ou *Google Play*. Assurez-vous de choisir l'école de votre enfant dans les paramètres de l'application pour recevoir les alertes reliées à cet établissement.)
3. Le site web de chaque école et centre de formation
4. L'abonnement à l'infolettre Urgence CSSMI (courriel)
5. Message téléphonique automatisé au 450 974-7000 et dans certains établissements

Notez que le CSSMI ne contrôle pas le message diffusé par les médias traditionnels ou sociaux.

Si aucun avis de fermeture n'est émis sur ce site web, les établissements scolaires sont donc ouverts.

Pour éviter toute confusion de messages, le CSSMI ne privilégie pas le média social Facebook comme moyen de diffusion lors des situations d'urgence.

REMARQUE : Lorsque les conditions climatiques sont difficiles, les parents demeurent en tout temps les premiers juges de la pertinence de retenir à la maison leurs enfants ou de se charger eux-mêmes de leur transport.

INFOS CSSMI – ÇA SE PASSE EN...

Voici les sujets de la chronique parents « **Ça se passe en janvier!** » publiée par le CSSMI.

- Période d'admission officielle au CSSMI pour l'année scolaire 2021-2022
- Les apprentissages à distance
- Concours **Je vote pour mon prof!** (n.b. votre enfant devrait avoir reçu un courriel à ce sujet)
- Conférences, formations et ateliers offerts aux parents et aux jeunes par des organismes de la région

Tous les détails à l'adresse <https://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/ca-se-passe-en-janvier-0> ou en cliquant sur l'encadré ci-dessous.



bonne
année
2021

Après un temps des fêtes bien particulier, nous tenons à vous offrir nos meilleurs vœux pour l'année 2021 en un seul mot... SANTÉ!

Au cœur de la 2^e vague de cette pandémie qui n'en finit plus, unissons nos efforts afin que nous puissions traverser tous ensemble cette période difficile et souhaitons de tout cœur terminer l'année scolaire en beauté.

Plus que jamais, **Merci** de faire équipe avec nous!